

DELIBERATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL DE
THORIGNE FOUILLARD

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le lundi vingt septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur youtube. Elle est disponible sur le site de la commune.

Date de convocation : **Présents :** Mesdames, Messieurs ANDRÉ-SABOURDY Isabelle, BOULEAU Jocelyne, DA CUNHA Manuel, DEGUILLARD Julie, GEZEQUEL Damien, GROSEIL-MOREAU Arlette, JOURDAN Christiane, LEFEUVRE Gaël, LEJOLIVET Bertrand, LETENDRE Christophe, MAHÉO Aude, MÉTAYER Chrystèle, NOULLEZ Sébastien, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, POINTIER Virginie, RAOUL Gérard, SIMON Didier, SOUQUET Eric, STRULLU Gérard, THÉRAUD Carine, TORTELLIER Laëtitia, VAN CAUWELAERT Damien, VILLARET Caroline

Mardi 14 septembre
2021

Affichage :

Du jeudi 23 septembre
au lundi 22 novembre
2021

*Nombre de
Conseillers en
exercice :* 29

Procurations de vote et mandataires : Mme BONNAFOUS Catherine ayant donné pouvoir à M.NOULLEZ Sébastien, Mme JOUAULT Jaroslava ayant donné pouvoir à M.LEFEUVRE Gaël, M.LE GUENNEC Jean-Michel ayant donné pouvoir à M.DA CUNHA Manuel, Mme PEROT Marlène ayant donné pouvoir à Mme DEGUILLARD Julie, Mme VALLÉE Priscilla ayant donné pouvoir à Mme VILLARET Caroline

Mme Chrystèle METAYER est nommée secrétaire de séance.

Mme Véronique COGEN-LE NOZER, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 14 septembre 2021) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

116-2021 - Aménagement. Convention de servitude avec GrDF pour le passage d'une canalisation gaz

Vu l'avis favorable de la Commission « Aménagement Patrimoine Mobilité Accessibilité » du 31 août 2021,
Vu l'avis du Bureau du 6 septembre 2021,
Vu l'avis favorable délivré au permis d'aménager PA 35334 19 M 0001, le 06/11/2020
Vu la demande de GrDF, en date du 9 juillet 2021, relative à la desserte en gaz du lotissement « Le Verger », référencée convention RE7-2000718

Dans le cadre de la desserte en gaz du lotissement « Le Verger », Chemin de Tizé, GrDF prévoit la pose d'une conduite de gaz sur les parcelles communales suivantes :

- parcelle BC 38
- parcelle BC 104

Envoyé en préfecture le 23/09/2021

Reçu en préfecture le 23/09/2021

Affiché le

ID : 035-213503345-20210920-D1162021-DE

Il est proposé d'autoriser l'implantation de ce réseau sous les parcelles BC38 et BC104, conformément aux deux plans annexés à la convention.

GrDF est en charge de la remise en état des espaces verts après la pose du réseau.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité (29/29 voix), le Conseil municipal décide :

- **DE DONNER un avis favorable sur le projet de tracé du réseau gaz.**
- **D'AUTORISER Monsieur Le Maire à signer la convention RE7-2000718, les deux plans, et tout acte s'y rapportant.**

**Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gaël LEFEUVRE**

